



Le Budget participatif de Riec-sur-Bélon 2025 1^{ère} Edition Dossier de Candidature

Dossier à retourner à la Mairie de Riec-sur-Bélon avant le 15 avril 2025, soit par mail : budgetparticipatif@riecsurbelon.bzh, soit en le déposant à l'accueil de la mairie.

***Vous habitez Riec-sur-Bélon, vous avez plus de 12 ans et des idées de projets d'intérêt général à proposer pour votre commune ?
Venez rencontrer les élus pour découvrir cette démarche et échanger sur vos idées et vos projets le samedi 8 mars et le samedi 5 avril de 10h à 12h en salle du conseil municipal (mairie).***



SAMEDI 8 MARS
SAMEDI 5 AVRIL

Je m'informe



DU 1^{er} MARS
au 15 AVRIL

Je dépose mon
projet



DU 15 AVRIL au
31 MAI

Mon projet est
examiné



DU 2 au 22
JUIN

Mon projet est
soumis au vote



FIN JUIN

Proclamation
du lauréat

Nom du projet : _____

Porté par :

Nom (1) : _____

Prénom : _____

Adresse² : _____

Téléphone (3) : _____

Mail : _____@_____

1 Personne physique exclusivement

2 Un justificatif de domicile sera à joindre au dossier

3 Vos coordonnées téléphone et mail ne serviront que pour la relation avec la municipalité, dans le cadre de l'étude de votre dossier, et ne seront pas communiquées publiquement.

Accompagné de (facultatif) :

Adulte accompagnant une personne porteuse de projet mineure, ou liste des personnes contributrices si le projet est collectif, appelés accompagnant-es, en mentionnant « mineur-e » le cas échéant.

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	Mail

Le projet :

Localisation :

--

Budget estimé (matériaux, personnels ...)

Poste de dépense	Montant estimé

Durée estimée de mise en œuvre : _____

Description textuelle du projet présentant ses objectifs, les personnes qui pourront en bénéficier, son intérêt pour la commune et les citoyen-nes, son impact environnemental et/ou social, et tout autre élément utile à son évaluation selon les critères décrits dans le règlement du Budget Participatif

--

Liste des éléments complémentaires que vous souhaitez joindre au dossier

Pour pouvez joindre à ce dossier tous les éléments utiles pour faciliter sa compréhension : images, schémas, dessins, plans, photos, exemples de matériel...

Ces pièces devront être numérotées et sur chacune d'entre elles vous noterez le nom du projet, le nom du porteur ou de la porteuse du projet et le numéro de la pièce.

Listez dans le tableau ci-dessous toutes les pièces jointes au dossier.

N°PJ	Nom de la pièce jointe

Autorisations liées au dépôt du projet et aux modalités du règlement du budget participatif.

- En déposant un projet et en signant ce dossier de candidature, je déclare accepter les termes du règlement du budget participatif de Riec-sur-Bélon (obligatoire)
- En déposant un projet et en acceptant les termes du règlement du budget participatif de Riec-sur-Bélon, j'autorise la commune à diffuser les images des présentations publiques du projet par son porteur ou sa porteuse (obligatoire)
- En déposant un projet et en signant ce dossier, je déclare accepter la publication des éléments de mon projet, afin que les citoyens et citoyennes de Riec-sur-Bélon qui le souhaitent puissent en prendre connaissance (obligatoire).

En renseignant ce formulaire, j'autorise que les informations qui y figurent soient utilisées pour ma candidature au budget participatif (obligatoire)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé le temps de l'étude et la sélection des dossiers de candidature. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants :

- les agents municipaux en charge du suivi administratif du budget participatif*
- les membres élus du groupe de travail « Budget participatif ».*

Les données sont conservées pendant une durée de 5 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service Citoyenneté.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

A Riec-sur-Bélon, le

Nom et Signature de la personne
porteuse de projet et de tous les
accompagnant-es